

L'ÉDITION ALGÉRIENNE : ÉTAT DES LIEUX

par Boussad Ouadi Editeur

29 octobre 2013

par raina

SYNTHÈSE DES TRAVAUX DE DIVERSES COMMISSIONS RÉUNIES PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE OU L'ASSOCIATION DES ÉDITEURS ALGÉRIENS DE 1987 À 2005

MISE A JOUR OCTOBRE 2013

Le présent rapport constitue une synthèse des nombreux travaux qui ont réunis les professionnels des métiers du livre depuis 1987, sous l'égide du Ministère de la Culture, de l'Association des éditeurs ou de l'Office National des Droits d'Auteurs.

En l'état actuel il peut être considéré comme base à l'élaboration d'une

PLATEFORME DE RÉFLEXION SUR L'ÉDITION ET LES MÉTIERS DU LIVRE

qui permettrait à tous les opérateurs économiques et aux pouvoirs publics concernés de mieux saisir les réalités vécues dans ce domaine de la culture dont on sait qu'il conditionne pour une grande part le rayonnement culturel dans le pays.

Pour la clarté de l'exposé, pour chaque domaine examiné, nous présentons en vis-à-vis le constat d'aujourd'hui et les propositions d'amélioration formulées par la profession.

SOMMAIRE

A - LA SITUATION EN AMONT DE L'ÉDITION

- 1 - La lecture à l'école
- 2 - Les langues
- 3 - Littérature, sciences sociales
- 4 - Les bibliothèques
- 5 - Liberté de création
- 6 - Coopération internationale
- 7 - Université - presse - édition
- 8 - Les monopoles

B - L'ÉTAT DE LA PROFESSION

- 9 - Une politique d'édition
- _ 10 - Imprimerie et édition
- 11 - Le commerce du livre
- 12 - Financement
- 13 - Réglementation

C - CONCLUSION

1 - LA LECTURE

- **CONSTAT**
LA LECTURE COMMENCE TRÈS TÔT,
À L'ÉCOLE
- **PROPOSITIONS**
Rôle de l'enseignement de la littérature et des sciences sociales à l'école.
En arabe, en français ou dans d'autres langues, l'enseignement de la littérature est sacrifié au profit des « *sciences et de la technologie* ». Or, la formation de l'esprit scientifique chez l'enfant débute par la maîtrise de la langue (littérature, conte, poésie...).
Il en résulte :
 - la nécessité de développer l'édition scolaire en ouvrant les portes de l'institution scolaire à la profession éditoriale. Les éditeurs publics et privés peuvent coopérer avec les pouvoirs publics dans le respect des trois principes suivants :
 - respect des programmes arrêtés par les ministères chargés de l'éducation nationale et de la formation
 - garantie de qualité du livre scolaire
 - répartition équitable des subventions entre les opérateurs économiques de façon à respecter les objectifs sociaux de l'État en matière de prix des manuels scolaires.
 - Une meilleure coopération entre les éditeurs et l'ONPS encouragera l'innovation et le pluralisme pédagogique.
 - encourager l'édition de revues périodiques pour enfants : BD, albums illustrés, collections de livres de poche type bibliothèque rose, verte etc..., ouvrages et journaux de vulgarisation scientifique, de sport, loisirs, voyages

2 - LE PROBLÈME DES LANGUES

- **CONSTAT**
L'édition doit offrir de la lecture dans toutes les langues pratiquées effectivement par la population : arabe, Tamazight, français et également les autres langues vivantes étrangères, anglais, allemand, espagnol etc....
- **PERSPECTIVES**
Les éditeurs soulignent l'importance de la traduction systématique et des éditions bilingues.
L'intervention des pouvoirs publics pour l'aide à la traduction revêt un caractère de service public que doit assumer la communauté nationale sous forme de subventions.

3 - L'ÉDITION SCIENTIFIQUE

- **CONSTAT**

L'édition en Algérie a favorisé la publication de thèses académiques ou de livres parascolaires de piètre qualité, au détriment de collections de vulgarisation scientifique pour un large public.

Les sciences sociales ont souvent été sacrifiées sur l'autel de la "technologie" et des sciences exactes.

L'absence d'édition de dictionnaires et d'encyclopédies est un signe grave d'arriération pour un pays qui a tant misé sur le développement industriel et l'éducation nationale.

- **PERSPECTIVES**

L'édition d'ouvrages et de collections scientifiques de large diffusion s'impose comme priorité aujourd'hui. Le marché est demandeur en périodiques scientifiques, littéraires, historiques et artistiques. La multiplication, la diversification et la spécialisation des maisons d'édition devraient être encouragées. La coopération au niveau maghrébin notamment pourrait faciliter les projets dits "lourds" tels que les encyclopédies et usuels.

4 - LES BIBLIOTHÈQUES

Chiffres de la Bibliothèque Nationale

	1976	1983	1986	2010 ?
Lecteurs inscrits	8 504	6 537	9 249	
Acquisition de livres en langue arabe	45 000	4 400	11 310	
Acquisition de livres en langue française	4 500	3 588	9 200	
Patrimoine langue arabe	150 000	72 234		
(nombre d'ouvrages) langue française	750 000	92 740		
Prêts (moyenne annuelle)	58 240	31 000	38 000	

- **CONSTAT**

Le patrimoine et le nombre de lecteurs stagnent. Les acquisitions d'ouvrages sont très faibles. Les prêts régressent, la population croît. Les problèmes de gestion et de conservation de la bibliothèque nationale sont connus.

Les bibliothèques municipales, de quartier, de maisons de la culture, des entreprises, des universités ou des lycées sont souvent délaissées et ne sont que des salles de travail.

Parallèlement l'institut de bibliothéconomie forme de nombreux bibliothécaires et documentalistes sous-utilisés.

Dans une bibliothèque correctement gérée un livre peut avoir 25 lecteurs par an.

Le budget devises de 5000 livres importés peut être :

- vendu en librairie et rencontrer 10 à 30.000 lecteurs
- géré en bibliothèque et prêté à 125.000 lecteurs/an.

Combien de lecteurs ont profité des belles encyclopédies Universalis et Larousse importées en monnaies fortes dans les années 1980 ?

Combien de bibliothèques ont bénéficié des budgets importants ces dernières années d'aisance financière ?

- **PERSPECTIVES**

Les éditeurs soulignent avec force la nécessité vitale pour tout le tissu social de dynamiser la lecture publique et de créer un réseau national de bibliothèques associant l'éducation nationale (création d'un corps de bibliothécaires scolaires), les collectivités locales, les éditeurs et toutes les institutions sociales et culturelles. Une part de l'importation des livres devra être réservée aux bibliothèques. Le potentiel humain formé à cet effet devrait être réinjecté dans les bibliothèques. Il conviendrait d'en finir avec les bibliothèques « salles de travail » et de privilégier principalement les bibliothèques et ludothèques pour enfants.

5 - CRÉATION

- **CONSTAT**

Les problèmes de la création sont ceux de la liberté d'expression, de publication et de diffusion pour l'auteur comme pour l'éditeur ou le libraire.

Le pluralisme politique consacré par la constitution et les traités internationaux ratifiés par l'Algérie garantissent aujourd'hui l'exercice de ces libertés.

- **PERSPECTIVES**

La protection des œuvres et des créateurs devrait être assurée par un organisme de droits d'auteur dont la gestion serait paritaire : auteurs-éditeurs-pouvoirs publics, ce qui supposerait une modification du statut actuel de l'ONDA, sous la tutelle exclusive de l'administration. De même, la loi sur les droits d'auteur devrait être révisée dans le sens d'un assouplissement des relations contractuelles auteurs-éditeurs notamment dans sa disposition imposant la rémunération des auteurs.

6 - LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

• *CONSTAT*

L'une des causes essentielles de la stérilité relative de l'édition nationale a été le recours facile à l'importation de livres, qui a dispensé du nécessaire effort de création éditoriale et d'amélioration du produit local.

Les freins objectifs à l'exportation du livre algérien résident dans la faiblesse de nos performances en termes de qualité de délais, de prix et de réglementation.

• *PERSPECTIVES*

Il convient de substituer une politique d'échange et d'acquisition de droits à l'importation systématique et onéreuse de papier imprimé, tenant compte de la nécessaire ouverture sur le marché extérieur.

Coéditer, coproduire, former des professionnels de l'édition dans l'aire géographique environnante : Maghreb, monde arabe et zone francophone (Afrique, Canada...)

L'expérience a démontré la nécessité d'améliorer le pouvoir de négociation des éditeurs algériens par :

- leur coopération au sein de leurs associations professionnelles,
 - l'intervention des représentants de l'État algérien face aux institutions représentant d'autres états (attachés culturels, centres culturels étrangers etc...)
-

7 - LES LIENS : UNIVERSITE-PRESSE-EDITION

• UNIVERSITE °<==>° ÉDITION °

- Création de revues
- Vulgarisation scientifique
- Diffusion de la recherche (Banques de données)

• UNIVERSITE °<==>° PRESSE °

- Critique littéraire
- Diffusion scientifique

• PRESSE <====>EDITION°

- Création journalistique et éditoriale
- Critique littéraire
- Promotion du livre

• *CONSTAT*

Les relations entre les trois pôles essentiels de l'action culturelle : presse, université, édition n'existent qu'à l'état embryonnaire dans notre pays.

• *PERSPECTIVES*

Il y a urgence à :

- créer des revues entre universités et éditeurs
- créer des structures de coopération type centres de recherches ou associations spécialisées.

- faire vivre la critique littéraire et scientifique
- médiatiser le livre par la TV, vidéo, cinéma, publicité.

8 - DES MONOPOLES STÉRILES

- **CONSTAT**

Le quasi-monopole passé dans l'édition et l'imprimerie n'a pas favorisé la dynamique éditoriale car un éditeur qui ne peut choisir ni la date de sortie, ni la qualité, ni le prix de son livre n'est pas réellement capable de jouer son rôle créatif.

Jusqu'à présent les services administratifs : douanes, police, affaires religieuses continuent à exiger des visas d'édition ou d'importation

- **PERSPECTIVES**

La diversification des maisons d'édition et des imprimeries améliorera la compétitivité dans l'édition des livres.

De même la formation des professionnels dans tous les métiers du livre : composition, préparation de copies, maquette, illustration, reliure, marketing, pub etc...ainsi que l'investissement dans les technologies nouvelles (sans verser dans le gigantisme de mauvais aloi) garantiront la qualité et la productivité de l'industrie du livre.

B - L'ÉTAT DE LA PROFESSION

9 - POLITIQUE D'ÉDITION

- **CONSTAT**

L'édition souffre de l'absence d'une volonté politique de modifier la situation antérieure.

Les caractéristiques dominantes, héritées d'un quart de siècle de quasi-monopole dans l'édition sont :

- climat général de censure et d'autocensure mutilante, dirigisme bureaucratique et défaillances techniques et professionnelles tant aux niveaux de l'encadrement que des personnels d'exécution,
- absence totale de coopération entre éditeurs qui ne possèdent pas d'organisations professionnelles solides (imprimeurs, libraires, éditeurs...)
- La production nationale est discréditée et les meilleurs créateurs sont exilés à l'étranger.
- Pour rééditer en Algérie Kateb Yacine, Mouloud Mammeri Assia Djebbar, Mohamed Dib, Nabile Farès, Rachid Mimouni, Tahar Djaout etc... il faut s'adresser aux éditeurs français ! Les libanais et tunisiens, à leur tour, sont sur le point de nous ravir les futurs créateurs.
- Depuis 10 ans l'affairisme a gangrené notre profession. Les opérations pharaoniques des « *années de culture arabe, africaine, islamique, de Tlemcen* » ont engendré le favoritisme et la corruption autour de budgets étatiques colossaux gérés dans l'opacité totale.

- **PERSPECTIVES**

Quelle est la part de l'écrit dans la politique culturelle de l'état ? il appartient autant aux politiques qu'aux institutions culturelles et scientifiques et aux gens de lettres d'en débattre et d'esquisser des réponses à cette question.

- Les rôles respectifs de l'État, des éditeurs, des diffuseurs, des libraires et des créateurs devront être redéfinis.
- Les moyens budgétaires devront matérialiser cette volonté politique. L'investissement sur le long terme devrait prendre le pas sur les improvisations anarchiques et l'interventionnisme des tutelles administratives.
- L'édition devrait vivre par le livre et pour le livre.

- Les organisations professionnelles des éditeurs, des imprimeurs, des diffuseurs et des libraires devraient être autonomes par rapport à la tutelle de l'État. Leur rôle est de faire progresser la concertation et la définition des politiques à mener dans l'édition.
- Au carrefour des milieux d'affaires et des nobles productions de l'esprit, le livre est constamment sous la menace des puissances d'argent, des religions et de la politique. Seule l'autorité de la justice, dans un État de droit digne de ce nom est susceptible de protéger la création intellectuelle, les arts, les lettres et les sciences dont le livre est un des principaux vecteurs.

10 - L'IMPRIMERIE ET L'ÉDITION

• **CONSTAT**

Les ateliers d'impression et de façonnage du livre de qualité sont rares. Les prix de fabrication sont trop élevés car la main d'œuvre est chère et peu qualifiée, les équipements inadéquats ou mal entretenus, les approvisionnements en matière première ou pièces détachées très aléatoires d'où un manque d'organisation qui coûte cher en bout de chaîne. Pour ces mêmes raisons la qualité du livre est très moyenne et les délais fantaisistes.

Il y a manque total d'intégration dans la profession et absence de coordination.

Exemples frappants :

- suréquipement de composition (PAO principalement) et sous-équipement en reliure dure et façonnage.
- Le parc en machines d'imprimerie offset est très important alors que l'impression numérique est quasi inexistante dans la fabrication du livre.
- Il y a sous équipement dans certains domaines et suréquipement en d'autres dans les arts graphiques en Algérie.

• **PERSPECTIVES**

- Établir un bilan sur l'état de l'imprimerie et de ses rapports avec l'édition.
- Après quoi, il pourrait se dégager des choix sur les investissements à réaliser, les réorganisations ou restructurations à opérer, l'intégration à rechercher entre imprimeurs et éditeurs, entre publics et privés.
- Veiller à maintenir un état de compétition et de concurrence entre industriels du livre, seule garantie du dynamisme et de la compétitivité dans l'édition.
- Les choix technologiques et financiers dans l'investissement doivent être commandés par la réalité du marché et non par des considérations administratives ou bureaucratiques.
- Les administrations concernées doivent faire participer tous les professionnels concernés par ces choix.
- En tant qu'industrie culturelle, peut-être est-il possible au niveau maghrébin, arabe ou africain de penser à une meilleure coopération notamment dans la maintenance de notre parc industriel.

LES APPROVISIONNEMENTS

• **CONSTAT**

Le boulet principal dans l'industrie du livre restera pour longtemps celui du papier qui est presque entièrement importé sous forme de produit fini ou de pâte à papier.

À l'époque de la CELPAP, alors que nos importations étaient de 200.000 tonnes de papier, la consommation de l'édition, y compris celle de l'IPN, devait atteindre 10.000 tonnes soit 5% des importations.

L'anarchie qui règne aujourd'hui du fait de la libéralisation sauvage a paupérisé encore davantage les éditeurs qui n'ont aucun pouvoir de décision dans leurs choix de papier.

- **PERSPECTIVES**

La solution au problème du papier est au niveau de l'industrie de la cellulose. De l'alfa et de sa transformation. En situation de dépendance vis-à-vis de l'importation, aujourd'hui il est possible de gérer la pénurie car la part des papiers d'édition (dits de luxe) ne représente pas des sommes astronomiques dans le commerce extérieur du pays.

D'autre part on peut toujours pratiquer une politique d'édition qui ne soit pas papivore en modulant les tirages, le nombre des titres et la part de la lecture publique dans la gestion du livre.

L'édition peut très bien survivre à la crise du papier si on sait gérer convenablement tous les facteurs contraignants.

11 - LE COMMERCE DU LIVRE

- **CONSTAT**

Ce point soulève le problème général du modèle de consommation des ménages.

Selon l'annuaire statistique (ONS) 1987, le poste "*éducation, culture, loisirs*" occupe 3,3% du budget familial. Ce chiffre comprend essentiellement les fournitures scolaires. Dans les pays développés, les chiffres avoisinent les 15%.

L'Algérien lit un livre par an, y compris le livre scolaire alors que le Français ou l'Allemand en lit 7 ou 12 c'est dire l'importance du fossé à combler et l'immensité de la tâche des éditeurs.

- **PERSPECTIVES**

Dans le livre non scolaire, le déficit de l'offre peut être estimé à quelques millions de livres dont la fabrication et l'édition en Algérie permettront de :

- créer des emplois
- satisfaire une demande socio-culturelle essentielle car elle partirait d'un vécu et non plus du produit importé
- réaliser d'importantes économies de devises.

En ce sens, une politique volontariste peut être arrêtée après des études de marché, indispensables sur le lectorat et le marketing dans l'édition.

11-1 LA DIFFUSION DES LIVRES

- **CONSTAT**

En 1987, il existait un réseau de 180 librairies à travers le territoire national. Ce réseau ainsi que celui de l'ENAMEP formaient un potentiel important en infrastructure de stockage, moyens de transport et moyens humains.

En 2013 ces librairies ont été privatisées à vil prix et soumises à la spéculation financière et immobilière auxquelles le commerce du livre ne peut faire face.

L'accès des libraires à l'importation a été barré par la réglementation du commerce extérieur qui favorise les barons de l'import-import et e l'économie informelle.

La loi de finance complémentaire de Juillet 2009, notamment l'obligation du CREDOC et toute une série de règlements bureaucratiques ignore les réalités professionnelles de l'édition et de la circulation du livre.

Résultat, plus de réseau national de diffusion de livres, on n'importe plus les livres scientifiques, techniques, d'érudition ou d'actualité littéraire et professionnelle.

Le risque est trop élevé pour les importateurs.

Les moyens de communication trop faibles : ordinateurs, fax etc.

- **PERSPECTIVES**

La complémentarité des réseaux entre éditeurs et distributeurs-diffuseurs, publics et privés, est indispensable pour améliorer la couverture géographique et réduire les coûts de diffusion par une meilleure rentabilisation des infrastructures et des moyens humains et matériels.

Logiquement de meilleurs chiffres de vente influenceront positivement sur la création éditoriale.

Le monopole de l'importation du livre ne doit plus appartenir aux importateurs, publics ou privés. Il doit être l'affaire de tous les professionnels de la librairie et la diffusion, y compris les éditeurs indépendants et les consommateurs.

La réglementation doit prendre en charge les statuts de diffuseurs, distributeurs et de libraires sur les plans fiscal, bancaire et commercial notamment, en consultation avec les professionnels du livre et conformément aux normes internationales.

La codification selon les normes internationales (code ISSN et ISBN) doit être adoptée par les professions du livre, la bibliothèque nationale et les institutions concernées.

11-2 PROMOTION, PUBLICITÉ, FOIRES ET EXPOSITIONS

• CONSTAT

La désorganisation du marché du livre favorise

- Des comportements pénuristes désolants
- Le piratage et le commerce informel
- la déstructuration et la mort lente des circuits industriels et commerciaux réellement professionnels

La confusion regrettable entre les fonctions de diffusion et de distribution est un handicap à la promotion du livre

Le monopole de l'ANEP sur la publicité publique est un anachronisme.

La gestion à la fois anarchique et bureaucratique des foires et expositions entrave l'activité de librairie

• PERSPECTIVES

Des campagnes générales d'information sont nécessaires à travers journaux, TV, radio, pub. Toute la société est concernée : presse, école, universités, bibliothèques etc...

La TV joue un rôle prépondérant : débats, informations, sans langue de bois ni censure. La création de revues littéraires, scientifiques, de publicité est facteur de promotion.

Les libraires, éditeurs et auteurs devraient être associés à l'organisation des salons et foires du livre. Ces manifestations gagneraient à conjuguer les aspects professionnel, littéraire et scientifique avec l'aspect commercial, sans porter atteinte à l'activité essentielle et quotidienne des librairies.

11-3 LIBRAIRIES, VENTES AU DETAIL

• CONSTAT

Il existe une librairie pour 400 000 habitants et un médecin pour 2000 habitants. L'Algérie des paradoxes compte 200 fois plus de médecins que de libraires !

Les rares libraires qui vivent de leur seul commerce du livre sont moins d'une centaine.

Le libraire à l'écoute du lecteur est la caisse de résonance pour l'éditeur, le diffuseur, le distributeur.

• PERSPECTIVES

Face à cette situation, seule l'offre de livres en quantité, en qualité, variété et à des prix abordables peut augmenter le volume d'affaires du commerce du livre.

La survie de la profession de libraire passe par le prix unique du livre et la structuration des réseaux de distribution.

Le libraire doit avoir un libre accès à l'importation de livres, passant outre la fonction d'importateur qui n'a pas de sens dans le commerce international du livre.

Le regroupement en associations professionnelles de libraires et distributeurs doit être encouragé.

11-4 L'EXPORTATION DU LIVRE

- **CONSTAT**

Pour exporter il faut produire des contenus originaux et de facture industrielle et commerciale compétitive.

Notre faible production nationale ne répond à aucun de ces critères. Mais comment en serait-il autrement considérant les constats ci-dessus ?

- **PERSPECTIVES**

Le dépôt-vente à l'étranger de produits algériens est prohibé par les procédures bancaires et douanières actuelles.

Il faut apprendre à exporter en produisant localement avec des contenus, des prix, une fiscalité et des éditeurs dignes de nous représenter dans les foires à l'étranger.

Développer une politique hardie de traduction et de cessions de droits à la fois sur le patrimoine algérien et arabe et le domaine universel (à l'exemple du Liban et de l'Égypte).

12 - LE FINANCEMENT

- **CONSTAT**

La subvention de l'État doit obéir à des critères transparents privilégiant l'intérêt général et la diffusion du savoir et de la culture, au plus près de l'usage du citoyen.

Le livre fabriqué localement supporte des taxes dont le livre importé est exonéré.

Les imprimeurs imposent aux éditeurs le paiement cash du livre à sa sortie, sans intervention des circuits bancaires.

Pas d'encouragement à l'investissement

Pourtant l'électronique a introduit une vraie révolution dans les arts graphiques et les équipements évoluant très rapidement, doivent être amortis et renouvelés en conséquence.

L'impression numérique, l'édition numérique et en ligne sont des créneaux d'investissement d'avenir pour renouveler les contenus et les diffuser à moindre coût.

- **PERSPECTIVES**

Encourager les échanges internationaux par de réelles coéditions et coproductions.

Faire intervenir les banques pour les financements sous forme d'instruments de paiements modernes : lettres de crédit, traites bancaires etc...

Cesser les discriminations entre public et privé.

Adapter les règles d'amortissement aux évolutions technologiques et commerciales.

Investir dans la formation et le perfectionnement des professionnels. Subventionner les prix littéraires, les sociétés de lettres, les fondations et publications scientifiques et artistiques.

Encourager le développement de l'impression numérique et de l'édition numérique dans la conservation du patrimoine et la diffusion des lettres, des sciences et des techniques.

13 - RÉGLEMENTATION

- **CONSTAT**

La profession éditoriale n'est pas organisée.

Le statut de l'ONDA est inadapté.

Les relations État-éditeurs sont peu claires.

Les liens de vassalité entre le monde de l'édition et les institutions de l'État doivent cesser faute de quoi les meilleurs de nos créateurs continueront de s'exiler.

Les autorisations à priori, de visas, de procédures administratives de la culture, des douanes, des affaires religieuses sont contraires à la constitution. Seule la justice et les services de police à son service, dans le cadre de la loi, peuvent intervenir à postériori, dans le processus de création, d'importation ou de diffusion des livres.

Les aides et subvention au livre doivent être gérées démocratiquement au bénéfice du contribuable.

- **PERSPECTIVES**

Nécessité d'organiser librement les professions d'éditeur, de libraire, d'imprimeur etc...

Participation des éditeurs et auteurs à la gestion des droits d'auteurs par une gestion paritaire de l'ONDA.

Les fonds d'aide et le Centre National des Lettres, doivent être gérés de façon paritaire et démocratique par les auteurs, éditeurs et autres professionnels du livre avec les pouvoirs publics. La vocation essentielle est l'aide à la création éditoriale en général, le financement de projets importants tels que : encyclopédies, dictionnaires, patrimoine, recherche et création artistique et scientifique.

L'aide à la traduction est aussi essentielle que la subvention pour le pain et le lait actuellement en cours dans notre pays.

Le ministère de la culture doit avoir un rôle d'animation, d'orientation des budgets et moyens, et non plus de gestion, d'injonction administrative ou de contrôle policier.

CONCLUSION

1 - Il n'y a pas de solutions partielles aux problèmes évoqués ci-dessus. Tout se tient.

- Il faut une politique globale de l'édition dans un esprit de concertation et d'ouverture d'esprit.
- Le strict respect des libertés collectives et individuelles est une condition sine et qua none de la vitalité de la culture et de l'épanouissement des citoyens
- La volonté et les moyens pour y parvenir conditionnent toute entreprise en ce sens

2 - Parmi les urgences, il faut particulièrement relever les dossiers prioritaires qui devront faire l'objet d'études et de décisions de la part des pouvoirs publics en coopération avec l'ensemble des professions du livre :

- la levée des interdictions et autorisations anticonstitutionnelles
- la promotion de la lecture publique et les bibliothèques
- le système d'aide à la traduction
- la création et l'importation de livres et périodiques scientifiques
- la réglementation relative au unique prix unique du livre
- le financement bancaire de l'investissement et de l'activité de production de livres
- l'approvisionnement en papier d'édition et l'encouragement à l'investissement dans l'imprimerie numérique.
- la formation aux métiers du livre.

Alger, le 20 octobre 2013

Boussad OUADI
INAS EDITION
60, bd Mohamed V - 16000 ALGER

Tél/ Fax : 213 21 63 48 51

Tél. portable : 0556 776 221

e-mail : boussadouadi@gmail.com